



Société anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 76 500 000 dollars US
Siège social : Boulevard Hourcq - Port-Gentil BP 525 (République Gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011

AVIS FINANCIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 MAI 2013

L'Assemblée générale ordinaire de la société Total Gabon réunie le jeudi 30 mai 2013 à Libreville a approuvé les comptes de l'exercice 2012 qui font apparaître un résultat net de 330 millions de dollars.

L'Assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net d'impôts de 34,00 dollars par action au titre de l'exercice 2012.

Le Conseil d'Administration réuni ce même jour, jeudi 30 mai 2013, a adopté les modalités suivantes de paiement de ce dividende :

- Le dividende de 34,00 dollars par action sera payé en euros à compter du 11 juin 2013 pour une contre valeur de 26,27 euros (ou sa contre valeur en Francs CFA) sur la base du cours du dollar US de la Banque centrale européenne du 30 mai 2013 fixé à 0,7726 euro pour un dollar US.
- Le paiement sera effectué auprès des établissements suivants :
 - Au Gabon : Union Gabonaise de Banque (UGB) ;
 - En France : BNP Paribas Securities Services en tant qu'établissement centralisateur et tout établissement financier teneur de compte.

Conformément à la législation en vigueur au Gabon et aux conventions bilatérales franco-gabonaises, ce dividende ouvre droit à un crédit d'impôt en France de 0,04 euro aux conditions de change précisées ci-dessus, soit 0,05 dollar par action correspondant au montant de la retenue à la source au Gabon.

Contacts Presse France :	Vincent Granier	+ 33 (0) 1 41 35 90 30
	Charles-Etienne Lebatard	+ 33 (0) 1 47 44 45 91
	Anastasia Zhivulina	+ 33 (0) 1 47 44 76 29
Contact Presse Gabon :	Mathurin Mengue-Bibang	+ 241 01 55 63 29